

# Bureau directeur du 07 décembre 2022

## Présents :

Bernard BODON - Jean Jacques FALCOU - Sandrine LECOMTE - Denis BALMONT - Olivier HIRTZIG - Renata WITSCH - Stéphane MAIRE - Gisèle LOTITO - Lionel GUILLON (invité)

Olivier va mieux : il peut enfin recommencer une vie presque normale.

Remises de récompenses : le 8 janvier de 14h30 à Eybens. Une commande au traiteur de mignardises, galettes des rois a été faite par Olivier. Il restera boissons à acheter.

- Lionel doit préparer le nom des médaillés en natation course. Olivier va faire montage vidéos.
- Quatre officiels seront primés. Alain et Jean Paul seront récompensés aussi pour les remercier de leur disponibilité sur les dernières saisons.
- Natation artistique : la liste proposée par Gisèle est trop longue (environ 40 personnes). A voir avec elle.
- Eau libre : Denis signale que personne du département ne sera récompensé.
- Natation estivale : 3 nageurs de Tullins et 4 d'Eyzins Pinet seront récompensés.
- Maitres : aucun nom.

Jeunesse et sport demande le nom des clubs valorisant le sport santé ou bien être afin de les récompenser. Grenoble alp 38 en fait partie. Il faut demander si Prescri'bouge fait partie du dispositif également afin de pouvoir proposer le club de Sassenage.

Formation du BPJeps et animateur aquatique : un nouveau décret est paru stipulant que les jeunes doivent avoir 16 ans révolu le 1<sup>er</sup> jour de la session de formation. Au niveau de la ligue, l'ERFAN est en situation critique d'autant que l'offre de formation s'élargit (CREPS, éducation nationale ...).

## FFN :

- Réforme de la natation estivale en cours. Suppression de la Coupe de France remplacée par une finale interclub. Réforme du critérium national qui sera renommé championnat de France de Natation estivale. La grille de temps qui est sortie actuellement est à retravailler car peu de nageurs qualifiables. Ce sont les clubs qui devront financer les participations des nageurs. La ligue va surement participer en proposant la prise en charge des engagements. Question : le département propose-t'il aussi une aide aux clubs de natation estivale aussi : sous quelle forme ?
- Extranat : quelques petites améliorations. Disparition des noms série rapide et série lente pour les longues distances. Remplacé par première série et série finale.

AG : le 6 janvier 2023 les convocations vont partir.

- extraordinaire car il faut se mettre en conformité au niveau de nos statuts pour qu'ils collent aux statuts type de la FFN. Olivier finalise et nous les envoie rapidement
- ordinaire

Obligation de sortir de la salle et de re rentrer entre les deux AG. Stéphane souhaite se retirer de la partie trésorerie après l'AG. Stéphane travaillera à la relation avec les clubs. Denis étant trésorier adjoint, il pourrait reprendre la fonction.

Engagements aux compétitions : la ligue va augmenter ses tarifs de participations aux compétitions. Question : est ce judicieux pour le département de rajouter aussi une augmentation. Le cumul risque d'être lourd à supporter pour les clubs. **Décision** : report à 2024 pour retravailler les tarifs.

**Conseil des territoires de la ligue :** ristournes aux départements et aux clubs. La labellisation régionale est supprimée. Les 70 000 euros étaient partagés pour 43 clubs. Désormais elle sera reversée à tous les clubs.

La ligue demande aux départements la mise en place d'une comptabilité analytique. Pour le moment, Olivier n'y est pas favorable.

**Contrat d'objectif départemental :** non validé par Jean Luc Manaudou pour le moment car trop d'items retirés. Olivier nous renvoie la nouvelle mouture.

### **Natation course**

- **Sélection junior** au niveau du département : comment ? combien ? Pour faire quoi ? A discuter en commission sportive. Lionel propose une continuité avec les benjamins et de le proposer sur les juniors 1 au minimum ; à étendre peut-être aux juniors 2. Lionel trouve de plus compliqué de mélanger les 4 années d'âge. Problème soulevé par Lionel : encadrement de ces sélections ? Un regroupement début juillet ?
- **Coupe des départements** 17 et 18 juin 2023 à Montluçon. La liste des équipes qualifiées sera publiée le 9 juillet. La finale nationale aura lieu en décembre à Dunkerque en ouverture des Championnats de France.
- **Coupe des départements** aura lieu à Annonay en 2024
- **Coupe Plewinski** : 3 et 4 juin 2023 à Ambérieu

Les hotels pour la coupe des départements et la coupe plewinski ont été retenus.

**Compétition de Bourgoin Jallieu :** elle ne pourra se tenir ce weekend par manque d'officiels du jury de tête. Sandrine alerte sur le programme sportif entre Toussaint et Noël : des compétitions tous les weekends : difficilement gérable au niveau des officiels juge arbitres et starters car peu nombreux.

### **Bilan des premières compétitions :**

- **Compétition du 11 novembre à Meylan** : répétition de la même épreuve 5 fois sur la même demi-journée. Bilan positif de ce nouveau format. Pas de parents au bord des bassins ce qui a été apprécié.
- **Interclubs** Plus d'équipes que l'an passé : beaucoup de monde dans le bassin notamment le matin du fait des relais à 10 nageurs. Un seul lieu compliqué. Echauffement plus long à prévoir pour solutionner les changements dans les équipes.
- **Interclubs à Crolles** : Stéphane a aidé à l'informatique le matin. 5 structures seulement ont aligné des équipes de 4. Compliqué aussi de gérer le matin l'informatique avec un échauffement de seulement une heure pour effectuer les modifications d'équipe.

Proposition : an prochain, échauffement plus long pour le matin afin de gérer les changements sur extranat.

- **Compétition de la Mure** : 138 nageurs. Constat : moins de nageurs.
- **Compétition à Chatte** : Très peu d'inscrits sur cette compétition. La durée de la compétition était très courte. L'an prochain : réfléchir peut être à regrouper championnats des jeunes et des juniors seniors. Des récompenses séparées ont été distribuées pour les seniors pour marquer le coup car ils étaient peu nombreux.

Une officielle a glissé au bord du bassin. Une déclaration à l'assurance est faite : il faut un rapport du juge arbitre et des témoins de l'accident.

### **Eau libre**

Rien

## Natation artistique

- Séminaire le 16 octobre à Chassieu.
- Règlement fédéral de natation artistique devrait arriver pour application au 1<sup>er</sup> janvier.
- Colloque prévu à Paris les 21 et 22 janvier.
- Aucune nageuse du département aux championnats de France.
- Deux synchronats depuis le début de saison.

## Maitres

Un meeting organisé par Grenoble alp 38 au Campus : problème au niveau du jury : nombre de personnes insuffisant. Stéphane souligne également le problème de la gestion d'extranat et de l'ARES : des formations ont été proposées mais peu de candidats. Que faire ?

Demande à Christophe Frappé de mettre un calendrier en place sur des compétitions de la ligue pour former des personnes à l'ARES. Cela sera un préalable à la demande du matériel ?

## Officiels

- Une réunion s'est tenue avec les référents de club, juges arbitres et starters le 05 novembre afin de redonner les règles de fonctionnement de la saison 2022-2023. Quelques clubs ne sont pas représentés : les Dauphins Matheysins – Fontaine – Club de Varcès.
- Plusieurs formations organisées : **5 formations de chronométreurs** : 3 en présentiel à Bourgoin, Villefontaine et Crolles et 2 en visio à Moirans et le Comité départemental. **Une formation de juge** en visio en deux séances les 22 et 30 novembre. 18 candidats présents.

Question pour la formation de juge : compliqué d'organiser l'examen théorique en présentiel (à priori date retenue vendredi 13 janvier 2022 au comité) ; formation aux gestes qui sauvent (quels diplômes sont équivalents ? quelle organisation ?) : rien de mis en place pour le moment.

- Point sur les compétitions : très difficile d'avoir des officiels B et / ou juges sur les compétitions depuis le début de saison. Cela va compliquer la formation pratique des futurs juges.
- Problème du shorty chez les garçons : attention à ceux non homologués. Il faudra être plus pédagogique sur les compétitions de début d'année. Bernard et Olivier vont mettre sur le site le nouveau document concernant l'interdiction. Une information va être relancée auprès des clubs et entraîneurs.

Application des pénalités : on ne tient pas compte des forfaits pour le calcul du nombre d'officiels requis. Denis fera les factures des pénalités pour les clubs après la remontée par Renata et Sandrine

- ⇒ Réunion programmée début janvier de la commission des cadres : lettre à la fédération sur la difficulté de mise en place de la réforme des officiels.

Peut-être va-t-il falloir réfléchir à autre chose que des amendes et réfléchir sur la possibilité d'agir au niveau des meetings de club. Le département a le levier avec la création des compétitions sur extranat.

Un cadeau a été fait à Sophie pour la naissance de sa petite fille.

La secrétaire du comité

Le Président du Comité